FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

JohnsonDiversey
Clean is just the beginning

CLAX

Neutrolsoft

HMIS		NFPA	Equipement de protection individuelle
Santé	2	2	None Required
Risque d'incendie	0	0	
Réactivité	0	0	

Numéro de révision: 3 *Date de révision: 2005-08-11*

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: Neutrolsoft

MSDS #: 265900610001
Code du produit: 3419093, 3419106, 265900610001
Utilisation recommandée: Produits de blanchisserie.

Producteur, importateur, fournisseur:

US Headquarters
JohnsonDiversey, Inc.
8310 16th St.
Sturtevant, Wisconsin 53177-0902
Phone: 1-888-352-2249
MSDS Internet Address:
www.johnsondiversey.com

Canadian Headquarters
JohnsonDiversey - Canada, Inc.
2401 Bristol Circle
Oakville, Ontario L6H 6P1
Phone: 1-800-668-3131

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours
ATTENTION. CONCENTRÉ. PEUT CAUSER L'IRRITATION DES YEUX, ET DE LA PEAU.

Principales voies entree: Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.
Contact avec la peau: Irrite modérément la peau.
Contact avec les yeux: Irrite modérément les yeux.
Inhalation: Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.
Ingestion: Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Acide phosphorique	7664-38-2	10 - 20%	1.25 g/kg (rat)	2740 mg/kg (lapin)	25.5 mg/m^3 (rat)
Hexylèneglycol	107-41-5	1 - 5%	3700 mg/kg (rat)	8.56 mL/kg (rabbit)	310 mg/m^3/1H (rat)

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement à grande eau . Si l'irritation persiste, consulter un médecin .
Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau . Si l'irritation persiste, consulter un médecin .
Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais . Consulter un médecin .
Ingestion: Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait . Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin .
Conditions médicales aggravées: Les personnes présentant des difficultés de la cutané préexistantes peut être plus susceptible aux effets irritants

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Le produit n'est pas inflammable. Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxide de carbone.
Dangers spécifiques: Inconnu.
Risques Inhabituels Aucun à notre connaissance
Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthodes spéciale n'est requise

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Aucune.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles: Utiliser un équipement de protection individuel
Méthodes de nettoyage: Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations . POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT . POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT
Stockage:
Protéger du gel . Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:
Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.

Equipement de protection individuelle

Protection des yeux: Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Protection des mains: Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Protection de la peau et du corps: Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Protection respiratoire: Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Composants	N° CAS	ACGIH	OSHA	Mexico
Acide phosphorique	7664-38-2	3 mg/m^3 (STEL) 1 mg/m^3 (TWA)	1 mg/m^3	3 mg/m^3 (STEL) 1 mg/m^3 (TWA)
Hexylèneglycol	107-41-5	25 ppm (Ceiling)		125 mg/m^3 (Ceiling)

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Liquide
Couleur: Bleu clair
Odeur: Pas d'information disponible
Densité: 1.05
Dilution pH: Pas d'information disponible
Masse volumique apparente: Pas d'information disponible
Densité gazeuse: Pas d'information disponible
Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible
Solubilité dans d'autres solvants: Pas d'information disponible

Viscosité: Pas d'information disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible

Aspect: Liquide
Point/intervalle d'ébullition: indéterminé
Point/intervalle de fusion: Indéterminé
pH: <2.0
Densité: 1.05
Température de décomposition: indéterminé

Température d'auto-inflammabilité: Pas d'information disponible
Solubilité: Soluble

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 3.41

Point d'éclair: >200 (°F)>93.3 (°C)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Le produit est stable
polymérisation: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas
Produits de décomposition dangereux: Inconnu .
Matières à éviter: des bases fortes.
Conditions à éviter: Ne pas congeler.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë ORALE, Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg, Dermal, Toxicité orale exprimée en DL50 > 2000 mg/kg .
Information sur les composants: Voir la Section 3

Toxicité chronique: Inconnu

Effets spécifiques

effets cancérogènes: Aucun connu
effets mutagènes: Aucun connu
Toxicité reproductrice: Aucun connu
Effets sur l'organe-cible: Aucun connu

Composants Dangereux

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés:
Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales
Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDSL), Chine (IECSC).

Réglementation des É.-U.
Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
Polyethoxy quaternary methyl sulfate	68410-69-5	-	-	-	-	-	-
Hexylèneglycol	107-41-5	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	-
Acide phosphorique	7664-38-2	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-

CERCLA / SARA

Composants	N° CAS	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302 TPQ (lbs)	Section 313
Acide phosphorique	7664-38-2	10 - 20%	5000		

CAA HAP/CAA ODS/CWA Priority Pollutants: None
Canada
WHMIS: D2B Matières toxiques.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: Non applicable
Préparé par: NAPRAC
Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a etè prèparè de sources considèrèes techniquement sèrieuses. If ne constitue pas une garantie, ènoncèe ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il posè'de toutes les donnèes en cours, en regard de son utilization particulière et qu'il respecte tous les règlements fèdèraux, des ètats, provinciaux et municipaux.